

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 1<sup>er</sup> juin 2004 à 19 h 40, à son siège social situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Madame Brunelle Lafrenière
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Martin Lafrenière
Madame France Désaulniers	Madame Line Lecours
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Steve Martin
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Nicole Périgny
Madame Johanne Harvey	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Serge Lafontaine	Madame Diane Samson

AINSI QUE madame Sylvie Huot, commissaire représentante du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Daniel Bussière	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Me Serge Carpentier	Secrétaire général
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services de l'informatique
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Messieurs Pierre Larose, directeur des Services complémentaires et Bertrand Rodrigue, directeur des Services des ressources humaines sont respectivement arrivés à 19 h 55 et 20 h 40.

Dans l'assistance, la présence est constatée de quatre personnes.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

---

Président

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 430 0604** : Madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0604-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 4.4 Achat d'un transporteur.
- 7.3 Information aux parents – Services de garde.
- 7.4 Rendez-vous panquébécois.
- 12.1 Renouvellement des assurances 2004-2005.

Adopté unanimement

Adoption d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 431 0604** : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 25 mai 2004 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0604-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la première période de questions réservée à l'assistance.

En étant après cela aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean-Pierre Hogue soumet une recommandation concernant le temps compensatoire du personnel hors cadre et cadre pour 2004-2005. Il est donné suite à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

Temps  
compensatoire du  
personnel hors  
cadre et cadre pour  
l'année 2004-2005

**RÉSOLUTION 432 0604** : CONSIDÉRANT, en référence aux politiques de gestion des directions d'école, que le quantum et les modalités d'utilisation du temps compensatoire du personnel hors cadre et cadre sont déterminés par le conseil des commissaires ;

CONSIDÉRANT que le directeur général présente une recommandation quant à la gestion du temps compensatoire pour l'année 2004-2005 ;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit donné suite à la recommandation du directeur général quant à la gestion du temps compensatoire du personnel hors cadre et cadre pour l'année scolaire 2004-2005.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

Par la suite et après avoir reçu des renseignements du directeur général, les membres du conseil des commissaires adoptent une résolution pour la formation de comités de sélection requis pour le comblement de postes de personnel cadre.

**RÉSOLUTION 433 0604 :**      CONSIDÉRANT, par suite de départs à la retraite et au processus d'affectation du personnel de directions d'établissement pour l'année scolaire 2004-2005, que des postes de directions d'établissement sont vacants;

CONSIDÉRANT également qu'un poste de conseillère ou conseiller en gestion de personnel est vacant aux Services des ressources humaines;

CONSIDÉRANT, aux fins de comblement de ces postes, qu'il y a lieu de procéder à la formation de comités de sélection ayant mandat de soumettre une recommandation au conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soient formés, pour les fins précitées, les comités de sélection suivants :

Comité de sélection pour les postes de directions d'établissement :

- ✓ madame Sylvie Dupont-Simard, commissaire;
- ✓ monsieur Martin Lafrenière, commissaire;
- ✓ monsieur Maurice Poudrier, commissaire;
- ✓ monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général;
- ✓ monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint;
- ✓ une direction d'établissement désignée par l'Association Mauricienne des directrices et des directeurs d'établissement d'enseignement.

Comité de sélection pour le poste de direction d'école primaire (incluant une tâche d'enseignement ou d'orthopédagogie) :

- ✓ monsieur Claude Boutin, commissaire;
- ✓ monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général;
- ✓ monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint;
- ✓ monsieur Bertrand Rodrigue, directeur des Services des ressources humaines.

Comité de sélection pour le poste de conseillère ou conseiller en gestion de personnel :

- ✓ madame Sylvie Dupont-Simard, commissaire;
- ✓ monsieur Martin Lafrenière, commissaire;
- ✓ monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général;
- ✓ monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint;
- ✓ monsieur Bertrand Rodrigue, directeur des Services des ressources humaines.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire



EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que l'École forestière de La Tuque soit autorisée à financer l'achat d'un transporteur dans le cadre d'un plan financier applicable pour les années scolaires 2003-2004 et 2004-2005.

Adopté unanimement

Monsieur Pierre Larose, directeur des Services complémentaires, se joint à la séance à ce moment-ci soit à 19 h 55.

Consécutivement et en référence aux sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux jeunes, la directrice de ces services, madame Maryse Demers, présente aux commissaires le dossier concernant les transferts d'élèves pour 2004-2005, et ce, compte tenu des inscriptions actuelles. Au terme de cette présentation, les commissaires acceptent le projet de transferts soumis par madame Demers.

Transferts d'élèves  
pour 2004-2005

**RÉSOLUTION 436 0604 :** Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que le projet de transferts d'élèves pour l'année scolaire 2004-2005 soit adopté tel que présenté par la directrice des Services de l'enseignement aux jeunes.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs aux Services complémentaires. Monsieur Pierre Larose informe alors les commissaires de la formation d'un comité de travail pour l'élaboration d'un projet dans le cadre du programme « Québec en forme ». Une résolution est alors adoptée afin de désigner des délégués à ce comité de travail.

Délégation au  
comité de travail –  
Québec en forme,  
ville de  
Shawinigan

**RÉSOLUTION 437 0604 :** CONSIDÉRANT la volonté du milieu et de ses partenaires de présenter un projet dans le cadre du programme « Québec en forme »;

CONSIDÉRANT l'objectif principal de ce programme « Améliorer la santé et l'autonomie globale des enfants de 4 à 12 ans, particulièrement ceux vivant en milieux défavorisés, en soutenant l'implantation, par les communautés locales, de programmes durables de participation à des activités physiques et sportives »;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que la commission scolaire de l'Énergie délègue au comité de travail pour l'élaboration d'un projet « Québec en forme », le directeur des Services complémentaires, monsieur Pierre Larose, et monsieur le commissaire Maurice Poudrier.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

Sur un autre sujet, monsieur Larose recommande l'ouverture d'un service de garde à l'école des Vallons à Saint-Paulin. Une résolution est adoptée pour autoriser une telle implantation.

Ouverture d'un service de garde à l'école des Vallons à Saint-Paulin

**RÉSOLUTION 438 0604 :** CONSIDÉRANT la demande du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Notre-Dame-des-Neiges, Notre-Dame-de-la-Joie et des Vallons à l'effet d'implanter un service de garde en milieu scolaire à l'école des Vallons;

CONSIDÉRANT que cette demande est appuyée comme il se doit d'un sondage démontrant un nombre d'inscriptions potentielles répondant aux normes exigées pour l'implantation d'un tel service;

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique fait obligation à la commission scolaire d'assurer les services de garde pour les élèves du préscolaire et du primaire lorsque les besoins le justifient;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie implante un service de garde en milieu scolaire à l'école des Vallons de Saint-Paulin à compter de l'année scolaire 2004-2005.

Adopté unanimement

Le directeur des Services complémentaires présente après cela un document d'information destiné aux parents concernant les services de garde. Monsieur Larose précise que ce document a été élaboré par un groupe de travail constitué de directions d'établissement, de responsables de services de garde et du directeur des Services complémentaires. Ce document est déposé préalablement aux consultations qui seront effectuées.

Projet de document d'information aux parents concernant les services de garde en milieu scolaire

**RÉSOLUTION 439 0604 :** Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit déposé, pour fins de consultation, le document 0604-06 relatif à de l'information aux parents concernant les services de garde en milieu scolaire.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, monsieur Pierre Larose souligne la tenue des activités du Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle qui ont eu lieu du 27 au 30 mai 2004. Monsieur Larose mentionne qu'il s'avère, selon les évaluations préliminaires, que les participants ont exprimé leur satisfaction quant au déroulement de l'événement. Après avoir reçu les renseignements de monsieur Larose, une résolution de félicitations est adoptée.

Félicitations

**RÉSOLUTION 440 0604 :** CONSIDÉRANT que les activités du Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle se sont déroulées du 27 au 30 mai 2004;

---

Président

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a collaboré en concertation avec ses partenaires scolaires, municipaux et de loisirs à l'organisation de cet événement;

CONSIDÉRANT que le Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle 2004 s'est avéré un franc succès;

CONSIDÉRANT que la Mauricie a démontré ses capacités à accueillir et à réaliser avec brio cet événement d'envergure provinciale;

CONSIDÉRANT que cet événement a pu être réalisé grâce à l'apport, à la mobilisation, à la concertation et au dévouement de nombreux intervenants;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que des félicitations soient adressées aux membres du conseil d'administration et du comité organisateur, à la directrice générale et aux membres du personnel ainsi qu'aux bénévoles du Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle 2004 pour le succès de cet événement obtenu grâce à leur implication et à leur dévouement.

Adopté unanimement

Consécutivement et en référence aux sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux adultes, monsieur Daniel Bussière informe les commissaires qu'une étudiante du Carrefour Formation Mauricie s'est méritée le prix de la Fédération des commissions scolaires du Québec dans le cadre du concours « Chapeau les filles ». Ce prix était accompagné d'une bourse de 2 000 \$. Une résolution de félicitations est adoptée.

Félicitations

**RÉSOLUTION 441 0604 :** CONSIDÉRANT que madame Valérie Bélanger, étudiante au programme « Mise en œuvre de matériaux composites » du Carrefour Formation Mauricie s'est récemment méritée le prix de la Fédération des commissions scolaires du Québec (F.C.S.Q.) dans le cadre de la 9<sup>e</sup> édition du concours « Chapeau les filles »;

CONSIDÉRANT que ce concours, organisé par le ministère de l'Éducation, a pour but d'assurer la promotion de la formation professionnelle et technique auprès des filles et des femmes du Québec et de contribuer à contrer des problèmes importants de pénurie de main-d'œuvre;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées à madame Bélanger pour l'obtention de ce prix.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

Considération est après faite des sujets relatifs aux Services des ressources financières. Monsieur Claude Vincent soumet alors une recommandation pour approuver les modalités d'un emprunt à long terme. Il est donné suite à cette recommandation.

**RÉSOLUTION 442 0604** : ATTENDU qu'en vertu de sa résolution numéro 95 0903 adoptée le 16 septembre 2003, le Conseil des commissaires de la COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE (la « commission scolaire ») a autorisé un emprunt jusqu'à concurrence de 20 136 000 \$ par voie, entre autres, d'un emprunt contracté auprès de Financement-Québec (la « Société »);

ATTENDU que le Conseil des commissaires doit approuver les modalités de cet emprunt;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE :

- 1) QUE la commission scolaire soit autorisée à emprunter une somme de 20 136 000 \$ (l'« emprunt ») auprès de la Société et à conclure à cette fin une convention de prêt dont un projet est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
- 2) QUE la commission scolaire approuve les modalités de l'emprunt qui paraissent aux Annexes A et B jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
- 3) QU'aux fins de constater l'emprunt, la commission scolaire soit autorisée à souscrire en faveur de la Société un billet au montant de 20 136 000 \$ dont un projet est joint en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
- 4) Qu'aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts de l'emprunt, la commission scolaire soit autorisée à consentir en faveur de la Société une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par le ministre de l'Éducation, au nom du gouvernement du Québec, et à conclure à cette fin un acte d'hypothèque mobilière dont un projet est joint en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
- 5) QUE les projets de convention de prêt, d'acte d'hypothèque mobilière et de billet annexés au procès-verbal de cette assemblée soient approuvés et que n'importe lequel du président, du directeur général, du directeur général adjoint, du secrétaire général ou du directeur des ressources financières de la commission scolaire, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés pour et au nom de la commission scolaire, à signer la convention de prêt, l'acte d'hypothèque mobilière et le billet à intervenir, à y consentir à toutes clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à recevoir le produit net de l'emprunt, à en donner bonne et valable quittance, à livrer le billet précité à la Société et à poser tous actes et à signer tous autres documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire



Poursuivant, le directeur des Services des ressources financières fait part aux commissaires de ses démarches auprès d'une institution financière pour une offre de services bancaires. Monsieur Claude Vincent précise les modalités de cette offre et recommande l'acceptation de celle-ci, suite à ses vérifications. Les commissaires autorisent l'acceptation de cette offre pour une durée de deux (2) ans.

Services bancaires  
avec la Caisse  
populaire  
Desjardins des  
Cascades du 1<sup>er</sup>  
juillet 2004 au 30  
juin 2006

**RÉSOLUTION 443 0604 :**

échue;

CONSIDÉRANT que l'entente relative à l'offre de services bancaires pour la commission scolaire est

CONSIDÉRANT, par suite de négociation de gré à gré, que la Caisse populaire Desjardins des Cascades a présenté une offre de services bancaires valide pour deux (2) ans;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE que soit acceptée l'offre de services bancaires présentée par la Caisse populaire Desjardins des Cascades, laquelle est pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2006;

QUE le président, monsieur Jean-Yves Laforest et le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie les documents afférents à l'acceptation de l'offre précitée.

Adopté unanimement

Le directeur des Services des ressources humaines monsieur Bertrand Rodrigue arrive à ce moment-ci soit à 20 h 40.

En étant aux sujets relatifs aux Services des ressources humaines, il est procédé à l'acceptation d'un congé sabbatique à traitement différé, et ce, après avoir reçu les explications requises de monsieur Rodrigue.

Congé sabbatique  
à traitement différé

**RÉSOLUTION 444 0604 :**

sabbatique à traitement différé;

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie a demandé un congé

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective la concernant, à la personne suivante :

- Jocelyne Gélinas, technicienne en administration au centre administratif – service de la paie, congé d'une année soit du 1<sup>er</sup> janvier 2005 au 31 décembre 2005, dans un plan de quatre (4) ans entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2004.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

Monsieur Bertrand Rodrigue présente après cela un projet de modification de la Politique de dotation en ressources humaines. Après avoir souligné les principales modifications, monsieur Rodrigue indique que ce projet sera soumis en consultation auprès des divers intervenants concernés. Un dépôt de ce projet est effectué.

Projet de modification de la Politique de dotation en ressources humaines

**RÉSOLUTION 445 0604** : Madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que soit déposé, pour fins de consultations, le projet de modification de la Politique de dotation en ressources humaines décrit sur le document 0604-07.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier, soumet une recommandation pour le renouvellement du contrat d'assurances générales. Après avoir fourni les renseignements requis sur ce dossier, les commissaires donnent suite à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

Renouvellement des assurances

**RÉSOLUTION 446 0604** : CONSIDÉRANT que la firme Aon Parizeau Inc. a fait parvenir les conditions de renouvellement pour les assurances générales;

CONSIDÉRANT que ce renouvellement peut être fait sans aucune augmentation et selon les mêmes termes, conditions et obligations que l'année 2003-2004;

CONSIDÉRANT que les protections offertes sont celles prévues dans le cahier des charges préparé par la Fédération des commissions scolaires du Québec;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE l'acceptation de la proposition des courtiers d'assurances Aon Parizeau Inc. pour le renouvellement du contrat d'assurances générales pour l'année scolaire 2004-2005, et ce, au montant de 58 065 \$ plus taxes applicables.

Adopté unanimement

Consécutivement, le directeur des Services de l'informatique et du transport scolaire, monsieur Denis Émond, fournit de l'information concernant le projet de transport collectif sur le territoire de la ville de Shawinigan et recommande un appui à ce projet. Monsieur Émond dépose également de la documentation sur le transport collectif. Eu égard à ce dossier, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Appui de la commission scolaire - Projet de transport collectif pour la ville de Shawinigan

**RÉSOLUTION 447 0604** : CONSIDÉRANT qu'un sous-comité a été formé afin de mettre sur pied un projet pour la mise en place du transport collectif sur le territoire de la Ville de Shawinigan en coordonnant la réalisation d'une étude de faisabilité;

---

Président

---

Secrétaire

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie est sollicitée pour donner son appui et s'impliquer dans ce projet en mettant à contribution le transport scolaire de façon à rendre disponibles les places vacantes lors des déplacements, tout en donnant priorité à sa clientèle;

CONSIDÉRANT que les membres du comité consultatif du transport scolaire ont été consultés à cet effet et qu'ils recommandent à la commission scolaire d'adhérer à ce projet;

CONSIDÉRANT que certaines vérifications quant aux intérêts des parents d'élèves fréquentant les écoles concernées sont nécessaires;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie donne son appui au projet de transport collectif pour la Ville de Shawinigan en mettant à contribution le transport scolaire sous réserve d'une consultation à être menée auprès des conseils d'établissement des écoles concernées.

Adopté unanimement

Procès-verbal du Comité élargi du transport collectif de la Table des aînés(es) du Centre-de-la-Mauricie

**RÉSOLUTION 448 0604 :** Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit déposé le procès-verbal de la rencontre du 1<sup>er</sup> avril 2004 du Comité élargi du transport collectif de la Table des aînés(es) du Centre-de-la-Mauricie, décrit au document 0604-08.

Adopté unanimement

Liste des membres du Comité élargi du transport collectif de la Table des aînés(es) du Centre-de-la-Mauricie

**RÉSOLUTION 449 0604 :** Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit déposée la liste des membres du Comité élargi du transport collectif de la Table des aînés(es) du Centre-de-la-Mauricie, décrite au document 0604-09.

Adopté unanimement

Résultats d'une étude sur les effets du transport collectif en milieu rural

**RÉSOLUTION 450 0604 :** Madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soient déposés les résultats d'une étude sur les effets du transport collectif en milieu rural, décrits au document 0604-10.

Adopté unanimement

Les commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de correspondance reçue en date des 27 mai et 1<sup>er</sup> juin 2004.

---

Président

En étant à la seconde période de questions réservée à l'assistance, madame Josée Gauthier, de Saint-Georges-de-Champlain et parent d'un élève, prend la parole pour souligner qu'elle est heureuse de constater que son enfant ne sera pas transféré d'école. Cependant, elle s'enquiert sur la date limite où son enfant peut être susceptible d'être transféré. Invitée à répondre à madame Gauthier, la directrice des Services de l'enseignement aux jeunes, madame Maryse Demers, mentionne que des transferts sont susceptibles d'être effectués jusqu'à la fin du mois d'août soit jusqu'au début des classes, et ce, en raison des arrivées et des départs des élèves. Cependant, madame Demers précise que dans ce cas-ci, il est peu probable qu'un changement intervienne. Madame Gauthier partage alors sa réflexion avec les membres du conseil des commissaires à l'effet qu'elle considère comme un inconvénient le fait d'être informée à une date aussi tardive de la rentrée, en cas de transfert. Elle est d'avis que cela ne facilite pas la préparation d'un enfant à un transfert d'école et elle souhaite que la commission scolaire en tienne compte dans sa politique.

Monsieur le président Jean-Yves Laforest remercie madame Gauthier pour son intervention et mentionne que les membres du conseil des commissaires reçoivent sa réflexion et qu'ils vont procéder à l'étude du point soulevé.

À ce moment-ci, soit à 21 h 40, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la  
séance

**RÉSOLUTION 451 0604** : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

À 22 h 30, il est successivement procédé à la réouverture de la séance au public et, compte tenu de l'absence de sujets à huis clos, à la clôture de la séance.

Réouverture de la  
séance

**RÉSOLUTION 452 0604** : Madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION 453 0604** : Madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

\_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

---

Président

---

Secrétaire